

Alain Mathieu
16420 ST Christophe

à Commission enquête publique Nexon La Meyze 87 Parc éolien Fromentaux

AVIS DEFAVORABLE

Madame ,Monsieur,

Le PNR Limousin Périgord va succomber à l'invasion des éoliennes et aussi du solaire. La méthanisation industrielle pointe son nez ! c'est déjà un saccage des paysages, le bocage disparaît au profit de cultures extensives pour alimenter une énergie dite verte .En même temps, l'artificialisation par le bétonnage impacte déjà largement les zones humides . La désertification programmée de nos campagnes est en marche. Autant biodiversité que population c'est une faillite annoncée. Une gestion technocratique, bureaucratique, de la politique pro éolienne emporte nos régions vers l'exode rurale. L'écolo-affairisme conclut .

La manipulation de la population est parfaitement programmée et huilée

l'implantation de ce projet de site industriel en est la démonstration .

Dans le démarchage et la présentation commerciale des projets

Le Volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact en fait l'exact démonstration

L'admissibilité

« Pour rappel, 6 personnes de l'aire immédiate ont été interrogées : - trois agriculteurs - un technicien environnement salarié d'une entreprise - un élu municipal - un fonctionnaire

Un échantillon de population représentatif !!

Un cadre favorable

« Malgré une activité agricole qui s'intensifie, les habitants ressentent encore une forme d'équilibre paysager entre les activités humaines et la présence des éléments naturels. Les perceptions sociales du paysage de l'AEI

2 Perceptions des évolutions paysagères L'intensification de l'agriculture a tendance à provoquer le remplacement des prairies par des parcelles cultivées servant à l'alimentation du bétail. La modernisation de l'outil de travail continue de produire des restructurations d'exploitations agricoles dont la taille augmente. La conséquence sur le paysage est souvent un agrandissement du parcellaire et une disparition de certains linéaires de haies. Dans le même temps, les enjeux écologiques engagent les agriculteurs à maintenir les haies et à diversifier les essences plantées.

Quelques maisons neuves se sont construites,

Dans ce secteur, cette dynamique reste cependant assez marginale. Sur la commune, 50% des résidences principales ont été construites entre 1920 et 1990. *Ce rythme a ensuite diminué progressivement jusqu'à aujourd'hui.* «

l'exode est justifiée

le potentiel valorisable

« Le lac de Saint-Hilaire est souvent mentionné par les habitants qui viennent y faire des promenades à pied, à cheval ou à vélo. Les autres lieux fréquentés sont souvent assez informels et concernent plus largement les chemins ruraux de l'AEI empruntés lors de promenades bien qu'aucun itinéraire de randonnée pédestre ne soit identifié. L'activité touristique est presque inexistante sur la commune de La Meyze, où l'on ne recense aucun hébergement. »

Domage ! toutes les communes alentour sont dotées d'une attractivité au moins culturelle dans un rayon de 10Km

Quant aux itinéraires de randonnées ils sont nombreux, certes insuffisants

Le GR 635 et l'itinéraire de Compostelle sont directement concernés . Peut être verra- t- on un pèlerin a genoux devant une éolienne !

On pousse l'hypocrisie a créé un itinéraire de l'**éolienne citoyenne** (Rilhac lastours)

Plus d'habitants pas de touristes que nenni

L'affairiste est capable lui de vous convaincre du contraire.

« La sensibilité à un projet de grande hauteur dans la ZIP dépendra de l'acceptation sociale des habitants et *visiteurs du territoire*.

A l'échelle de l'aire d'étude éloignée, le territoire est marqué par la présence de deux petits massifs, les monts de Châlus à l'ouest et les monts de Fayat à l'est, qui encadrent des reliefs arrondis des collines limousines de Vienne-Briance. Ces monts dessinent un horizon boisé visible depuis une grande partie de la Haute-Vienne et repérables par la présence de l'antenne des Cars. Le rapport d'échelle entre les éoliennes et le relief existant peut être plus ou moins équilibré : en l'élevant, l'écrasant ou en le soulignant. Par exemple, des éoliennes positionnées sur une ligne de crête en surplomb d'un village peuvent provoquer une impression de dominance. *Un rapport d'échelle harmonieux permet au contraire aux éoliennes d'accompagner ou de souligner le dénivelé.* «

C'est pas beau ça des éoliennes sur une ligne de crête ?

« Ainsi, des processus tels que l'information, la concertation, le rappel du cadre réglementaire, l'explication de la motivation du projet, la valorisation d'un « projet paysager » en adéquation avec l'identité des lieux, *la participation des riverains et des élus dans la démarche*, la mise en place de mesures permettant l'identification du futur parc éolien (panneaux d'information, nom en rapport avec le territoire, etc.), l'investissement financier des populations dans le projet, (*ptit rappel*) etc., sont des moyens parmi d'autres de renforcer la perception positive d'un paysage éolien. «

Et voilà c'est plié vendu

Les consignes de la MRAE ? Ben oui quand ça sera construit on y pensera

Pour toutes ces raisons, qui ne ciblent qu'une partie de mon opinion défavorable à l'implantation de site industriels éoliens, je vous prie de donner un avis négatif

Recevez Madame Monsieur mes plus cordiales et respectueuses salutations

Alain MATHIEU VIDAUD